

CABINET DE LA SEMAINE

# Frédérique David développe le droit social chez Harlay Avocats

C'est un retour aux sources pour l'associée. Celle qui avait créé le département droit social de Kahn & Associés en 1996 retrouve sa place au sein du cabinet, aujourd'hui connu sous le nom d'Harlay Avocats.

Aux côtés de grands groupes, principalement étrangers, Frédérique David accompagne ses clients en conseil et en contentieux sur les différents aspects du droit du travail. Elle gère ainsi les relations individuelles et collectives du travail, intervient sur les aspects sociaux des opérations de M&A, ou encore sur la gestion du statut des dirigeants d'entreprise. Une pratique qu'elle aime enrichir de l'expertise d'autres professionnels, tant sur des pans juridiques que RH ou encore comptables. Elle est accompagnée dans son mouvement de deux collabora-



teurs, auxquels s'ajoutent deux collaborateurs déjà présents au cabinet, un cinquième devant arriver prochainement.

Frédérique David exerce d'abord au sein d'Archibald Andersen, de 1992 à 1995, puis intègre August & Debouzy. Un an plus tard, elle rejoint Kahn & Associés (devenu Harlay Avocats) où elle est promue associée en 2000. En 2007, elle quitte le cabinet et participe à la création de plusieurs cabinets indépendants : TLD Legal (2007-2014), puis Lex2B qui fusionne en 2018 avec Smith d'Orla. Elle est titulaire d'un DEA de droit des affaires et de l'économie, (université Paris I, 1991), d'une Maîtrise des sciences de gestion – droit des affaires internationales, (université Paris IX, 1990) et d'une Maîtrise en droit des affaires (université Paris II, 1990).

CARNET

**Winston & Strawn recrute quatre associés en provenance de K&L Gates** Jean-Patrice Labautière (M&A et private equity), Nicola Di Giovanni (private equity et M&A), Mounir Letayf (banque et finance) et Bertrand Dussert (droit fiscal) rejoignent le cabinet accompagnés de sept collaborateurs.

**Jean-Patrice Labautière** conseille des entreprises, institutions financières et fonds d'investissement dans le cadre d'opérations complexes internationales. Il est particulièrement actif dans le secteur de la santé. Diplômé d'un DESS droit des affaires et d'un DJCE de l'université de Toulouse, il commence sa carrière chez Gide en 1997, puis rejoint Allen & Overy en 1999 où il contribue au lancement de la pratique corporate avant d'être nommé associé en 2007. Il exerçait au sein de K&L Gates depuis 2014.

Spécialisé en private equity et en M&A, **Nicola Di Giovanni** conseille des fonds d'investissement et family offices à l'occasion de leurs opérations d'investissement ou de cession. Il intervient également pour le compte de groupes cotés ou non dans le cadre de processus de vente ou d'acquisition multijuridic-

tionnels. Diplômé de la Duke University School of Law (LL.M) et de l'université Paris X (Master de droit des affaires), il exerce chez Linklaters de 2004 à 2011, puis rejoint Baker & McKenzie en 2011, avant d'intégrer K&L Gates trois ans plus tard.

**Mounir Letayf** est spécialisé en banque et finance. Son expertise couvre de nombreux domaines du financement, en particulier les financements d'acquisition, les financements structurés et les renégociations de dettes. Il a développé une expérience spécifique dans les financements en dette privée. Il commence sa carrière au sein du cabinet Ashurst (2001-2008) puis rejoint Paul Hastings où il est nommé associé en 2011. Il intègre K&L Gates en 2017. Il est diplômé de l'université Aix-Marseille III (DESS et DJCE droit et fiscalité de l'entreprise).

Spécialisé en droit fiscal, **Bertrand Dussert** intervient principalement sur la structuration fiscale d'opérations de M&A et de private equity en France et à l'international. Il consacre également une partie de sa pratique à l'accompagnement de personnes physiques sur des problématiques fiscales françaises et étrangères variées. Diplômé d'un

DESS et d'un DJCE de l'université Lyon III et d'un DEA de l'université de Grenoble, il commence sa carrière chez CMS Francis Lefebvre Avocats en 1989 avant de s'expatrier aux Pays-Bas de 1991 à 1994 pour ce même cabinet, dont il devient associé en 1997. Il fonde ensuite le département droit fiscal de Norton Rose (2001), puis créé sa propre structure en 2006, avant de rejoindre K&L Gates en 2012.

**EBL Lexington promeut Michaël Piquet-Fraysse au rang d'associé**

Spécialisé en IP/IT, Michaël Piquet-Fraysse accompagne des entreprises françaises et étrangères sur la gestion, la valorisation et la défense de leurs créations et portefeuilles de marques, comme sur des projets pour lesquels les actifs immatériels représentent des enjeux stratégiques. Il a par ailleurs développé une expertise en matière de lutte contre les contrefaçons. Il commence sa carrière au sein de Gramond & Associés en 2011, puis rejoint un an plus tard EBL Lexington. Il est diplômé de l'université d'Aix-Marseille (Master droit de la communication et des médias), de la Kedge Business School et de l'Institut d'études judiciaires de la Sorbonne.